

# MARSEILLE : Météo des taux CAFPI – Les taux de crédits immobiliers en forme olympique jusqu'à 1,35% sur 20 ans en PACA

MARSEILLE : » Nouveau record de taux bas ! « .

# **PRESSE**

**AGENCE**.fr

la lettre économique

Mois après mois, cette annonce revient au grand bonheur des emprunteurs.

Les taux obtiennent, en ce mois de juillet, la médaille d'or sur toutes les durées. CAFPI, par ses négociations, peut obtenir

des taux en moyenne 0,23 point en dessous des taux du marché et propose jusqu'à 0,79% sur 10 ans,

1,04% sur 15 ans, 1,30% sur 20 ans et 1,45% sur 25 ans.

## En PACA, les taux se négocient à

**0.90% sur 10 ans**

**1,20% sur 15 ans**

**1,35% sur 20 ans**

**1,71% sur 25 ans**

Un marché actif. Alors que la conjoncture reste morose, les indicateurs montrent que les particuliers, quand ils en ont l'occasion, n'hésitent pas à passer le pas de l'accession. Ainsi, CAFPI a réalisé un mois de juin record, en terme de montage de dossiers et pendant les mois de juillet et d'août, traditionnellement calmes, CAFPI enregistre une nette hausse des demandes, par rapport aux années précédentes.

Primo-accession. On les savait de retour depuis quelques mois, mais la baisse continue des taux leur permet de retrouver leur place d'avant la crise.

Aujourd'hui, ils représentent plus de 40% du marché des crédits immobiliers.

Renégociation et regroupement. Après une baisse d'activité fin 2015 et début 2016, la renégociation de crédits représente près d'1/3 des nouvelles demandes aujourd'hui.

Si des personnes ayant emprunté il y a peu tentent de profiter de l'aubaine des taux bas, CAFPI note aussi l'afflux d'emprunteurs ayant déjà renégocier une voire deux fois.

De même, les emprunteurs profitent de cette nouvelle baisse pour regrouper leurs différents crédits en un seul, afin d'alléger leurs mensualités.

Investisseurs. Toujours à l'affût d'opportunités, les investisseurs gardent le cap durant cet été.

Mais il y a fort à parier, que les taux bas devraient les inciter lourdement à investir dans la pierre au 4e trimestre afin de pouvoir profiter des mesures fiscales, telles que le dispositif Pinel.

Assurance-emprunteur. En cette période de taux extrêmement

bas, les emprunteurs peuvent également profiter de la délégation d'assurance.

En faisant ainsi jouer la concurrence, il leur est possible de réduire le taux de leur assurance-emprunteur, diminuant d'autant le coût global de leurs crédits.

**Vous trouverez ICI l'analyse complète de CAFPI...**

<http://stats.galivel.com/c6.php?ec=2&l=eHaIqne4hWhs&i=ZGRmnWSZYWdk&t=ZA&e=pZmaxZPXmqahcNWkldWlnM0byp+WyGGa1g&u=m6iq1GqSYKqnkdmLXsmTo8uqyp1hxqKhk8drZaec06GYL30WVs9unHuRrq0ex2afuZzYV5yggjHu5iq10kXWJx3ChpruZ3ZKZfJ69l5HNln7EpNiWmL2Wi86UnF2scdCYnKVnq6G2ioFphdN/ZtGempeb0qV6y59+mr2tbLCKzpqkmaWZqdGcql6J1nymtp1vtYzVZqyzq6Wr0GakiaL0lKSIpb6WrVetcGc&v=7>